

ON N'Y VOIT RIEN

Le recours aux sources de presse
pour l'analyse des mobilisations protestataires

Olivier Fillieule

« Si j'avais un marteau
Je cognerais le jour
Je cognerais la nuit
J'y mettrais tout mon cœur (...)
Oh oh, ce serait le bonheur »

Claude François

S'interrogeant sur les transformations contemporaines du recours à la rue, Pierre Favre en appelait, il y a maintenant plus de quinze ans [Favre, 1990], à la réalisation d'enquêtes quantitatives qui seules permettraient, par l'établissement de séries, de dire quand, comment et éventuellement pourquoi un mode d'action comme la manifestation avait évolué au sein du répertoire d'action contemporain. Dans ce « propos d'étape » [p. 46], il se fondait d'ailleurs sur un dépouillement exploratoire de six mois des archives de la préfecture de police de Paris, dans la logique des travaux d'Etzioni, dont il discutait le travail. Cet appel précurseur ne resta pas longtemps isolé et s'inscrivit dans un mouvement de renouvellement des instruments d'analyse et des questionnements en sociologie des mouvements sociaux. En France, les années 1990 voient en effet renaître l'intérêt pour les mobilisations politiques, tout particulièrement sous l'angle du répertoire d'action, le choix des objets apparaissant bien souvent comme défini par la singularité de telle ou telle stratégie ou pièce du répertoire. Mais surtout, cet appel à l'établissement de séries sur les modes d'action apparaît rétrospectivement contemporain de l'envol des recherches fondées sur la *protest events analysis* (ci-après PEA) en Europe et aux USA¹.

Aujourd'hui la PEA est devenue la méthode la plus employée dans le champ des études de mobilisation, générant ses propres débats théoriques et épistémologiques, un vocabulaire qui lui est propre et un raffinement sans précédent des méthodes de traitement des données. Succès légitime si l'on veut bien prendre la mesure du chemin parcouru en quinze ans. En

1. Celle-ci consistant à établir des séries d'événements protestataires, plus ou moins longues et continues, à partir du dépouillement de comptes rendus médiatiques ou administratifs sur la base desquelles l'on se livre à des interprétations sur le cours d'une ou de plusieurs mobilisations dans une ou plusieurs unités nationales.

effet, et en tout premier lieu, en offrant de penser la relation diachronique entre développement des mouvements et contextes, la PEA a permis de nets profits de connaissance en matière d'identification et d'analyse des modalités de fonctionnement des répertoires, des cycles de mobilisation et des effets de la répression. Plus précisément, par la prise en compte de la dimension temporelle, la PEA met en valeur le fait que les mouvements sociaux ne sauraient se réduire aux organisations qui les portent et qu'une entreprise de mobilisation ne peut être étudiée isolément de toutes les entreprises contemporaines, tant au niveau national qu'international. Il en est logiquement découlé une attention renouvelée au caractère processuel de l'action protestataire, aux dépends d'approches par trop structurelles. Les discontinuités dans les séries temporelles ont permis de mieux lire l'impact de tel ou tel facteur sur le cours des mobilisations, permettant du même coup d'éviter le piège d'interprétations rétrospectives.

Enfin, la simplicité relative et la standardisation des procédures ont favorisé le développement sans précédent de l'analyse comparée. Dans ces conditions tout porterait à se féliciter d'une telle évolution, d'autant que depuis quelques années, la PEA s'est beaucoup « professionnalisée », par notamment une attention croissante aux procédures de traitement et aux biais induits².

Toutefois, il est frappant que les limites les plus nettes de cette méthode, liée au recours quasi exclusif à la presse nationale comme source, demeurent finalement éludées, malgré une abondante littérature critique. En effet, dès le début des années 1990, et pour la France sous l'impulsion de Pierre Favre, le dépouillement systématique des archives de police a montré que l'immense majorité des événements protestataires ne faisait pas l'objet d'une couverture de presse³. Situation qui tient sans aucun doute à la relative insensibilité structurelle des médias à l'activité routinière des contestataires.

La littérature sur la question des biais propres aux sources de presse s'est principalement portée sur trois aspects : la qualité des comptes rendus d'abord (*accuracy*), la sélection des nouvelles ensuite (*selectivity*) et le caractère systématique ou non des biais (*systematicity*), ce troisième élément se révélant essentiel à toute perspective comparative. Si l'exploration de la qualité des données, notamment à partir de la distinction canonique entre *hard* et *soft news* a permis de bien souligner les limites de la manière dont la presse rend compte des activités protestataires, la réflexion sur la sélectivité et la systémativité reste en revanche largement à mener.

2. On en trouvera le signe dans l'apparition et le développement des annexes méthodologiques dans les publications reposant sur ce type de traitements, mais aussi dans le développement d'une littérature critique, dont on soulignera qu'elle est d'abord produite par des chercheurs ayant eu eux-mêmes recours à la PEA e.g., Fillieule et Jimenez [2003].

Nota : pour des raisons de volume, la bibliographie citée est ici seulement indicative.

3. Selon les recherches, c'est de 2 à 5 % des événements qui feraient l'objet d'une couverture.

En matière de sélectivité des sources (rapport entre événements ayant effectivement eu lieu et événements rapportés), les travaux ne manquent en fait pas, mais ils abordent la question de manière unilatérale en se contentant d'identifier ce qui constitue, selon l'expression consacrée, « de la bonne copie » pour les media, généralement à partir d'une comparaison de plusieurs sources. L'on s'accorde ici sur quatre éléments récurrents : les chances pour un événement d'être couvert dépendent du nombre de personnes impliquées, du caractère non routinier ou violent du mode d'action, de la nouveauté de la revendication et de la localisation géographique de l'événement (national ou local). Seulement intéressés à ce que ces biais se retrouvent de pays à pays et de titre de presse à titre de presse afin d'assurer la comparaison, la plupart des chercheurs arrêtent de penser la sélectivité là où elle devrait commencer. En effet, celle-ci ne dépend pas seulement de la *news value*, soit de logiques propres aux entreprises de presse, mais également de la nature des causes et partant de leurs modes d'organisation, des cibles qu'elles se donnent (« l'État », « l'opinion, voire soi-même, dans une logique *d'empowerment* » [Favre, 1999], et des ressources dont elles disposent, sachant que plus leur volume est important, plus il y a de chance que les modes d'action se fassent discrets et peu propices à une couverture médiatique.

La question de la systémativité des biais a de son côté été fort peu explorée. Celle-ci tourne principalement autour de la question complexe des *cycles d'attention médiatique*. On a montré par exemple sur la base d'une comparaison limitée entre les sources de police et le dépouillement de *Libération* et du *Monde* que la sensibilité des media aux questions politiques est un déterminant important des chances pour un événement d'être couvert (Fillieule, 1996)⁴. Au total, force est de conclure que les variations observables sur la base des données tirées d'un dépouillement de presse ne sont pas déterminées en priorité par le nombre effectif d'événements survenus mais plutôt par des cycles d'attention de la presse sur tel ou tel aspect prioritaire de l'actualité. Il en résulte que les *trends* de moyenne et surtout de courte durée (à l'échelle d'une dizaine d'années) que l'on tire des dépouillements de presse ont toutes les chances d'être de simples artefacts propres aux logiques de fonctionnement des entreprises de presse⁵.

4. Voir aussi Baisnée [2001] à propos de la constitution de La Hague en problème public et Marchetti et Champagne [2005] sur le journalisme médical. Dans un contexte de spécialisation accrue via le rubricage entre titres et au sein d'un même titre, celui-ci montre comment la forme « affaire » ou « scandale » devient une arme de choix pour s'assurer un espace rédactionnel et un impact sur le public ; d'où une montée en puissance de ce type de couverture polémique.

5. Il n'échappera pas au lecteur que les problèmes se redoublent d'autant lorsque l'on s'attache, sur la foi de courbes établies par pays, à des comparaisons du succès ou de l'échec, de la croissance ou de la disparition de tel ou tel mouvement social.

Si l'analyse des cycles d'attention médiatiques est centrale, le travail sur la systématisme des biais ne s'y résume pas et encore faut-il compléter ces analyses par une approche résolument qualitative, et plus informée des travaux produits par les *media studies*, seule à même de restituer les logiques présidant à la sélection des nouvelles et à leur mise en récit dans le champ journalistique. Celle-ci peut prendre au moins quatre directions.

Premièrement, et dans la perspective d'analyses comparées, il importe de dépasser le simplisme des caractérisations culturalistes ou fonctionnalistes encore trop souvent mobilisées par des sociologues des mouvements sociaux à propos des systèmes médiatiques propres à tel ou tel pays (comme par exemple le topoï d'un journalisme anglo-saxon fait de rigueur et de distance aux pouvoirs, l'opposition *public/civic journalism*, etc.). Or, les développements contemporains des *media studies* offrent toute une série de recherches permettant de comprendre la structuration historique de la profession journalistique et des types de relations entretenues au personnel et aux institutions politiques, mais aussi aux valeurs démocratiques et, partant, à la légitimité de l'action protestataire⁶. Dans la même veine, les recherches se multiplient qui apportent des réponses à l'hypothèse d'une dédifférenciation croissante de systèmes médiatiques [Garcia et Le Torrec, 2003].

Deuxièmement, il est difficile d'isoler la recherche des biais dans la couverture d'une lutte sans en même temps élargir la recherche à l'analyse de la manière dont les questions afférentes à cette lutte sont *en général* traitées. Ce qui implique de mener une réflexion globale sur le traitement d'un problème, à travers notamment le choix des thèmes retenus et les types de mise en récit privilégiés. Ce que depuis quelques années plusieurs chercheurs tentent de faire, de manière pas tout à fait convaincante encore, à partir notamment de la notion « d'opportunités politiques discursives »⁷. De ce point, il découle que toute les fois que l'on s'attache à travailler sur les mobilisations dans un secteur donné, c'est idéalement au *dépouillement de tous les comptes rendus touchant à ce domaine* qu'il faudrait s'atteler.

Troisièmement, la manière dont les problèmes sont traités par les media doit être rapportée aux positions occupées par les journalistes spécialisés en la matière au sein des entreprises de presse⁸. Tout indique en effet dans la littérature sur le travail journalistique que la sélection des nouvelles, la manière dont elles sont construites et présentées est redevable pour un part de l'influence propre du journaliste, même si, en même

6. Neveu [1999] et Charle [2004] sur la France, Hubé [2006] sur l'Allemagne.

7. Le lecteur trouvera deux bons exemples de cette orientation de recherche en plein développement dans Ferree *et alii*, [2002] et dans Koopmans, Statham, Giugni et Passy [2006].

8. Par exemple les journalistes sociaux [Levêque, 2000], les spécialistes du sida [Marchetti, 1998], de l'environnement, de l'immigration, etc.

temps, les contraintes organisationnelles et économiques propres aux entreprises de presse contraignent son arbitraire. Se soucier des positions des journalistes spécialisés implique que l'on se pose les questions suivantes : sont-ils ou non valorisés par rapport à leurs collègues d'autres services ? Ont-ils suivi des cursus particuliers (écoles de journalisme prestigieuses ou au contraire professionnalisation lente au terme d'un parcours marqué par des années de piges dans des secteurs peu porteurs), quels sont leurs liens avec le secteur des associations, des syndicats ou des partis (sont-ils venus à leur spécialisation en raison d'une sensibilité à ces questions, d'un engagement militant, ou bien au contraire par les hasards d'une carrière) ? Autant de questions qui veulent souligner l'importance des trajectoires biographiques, des carrières professionnelles et politiques dans la manière dont les individus pensent et réalisent leur travail.

Enfin, une analyse fine du travail journalistique doit permettre, à travers une recherche sur les circuits de décision et l'organisation hiérarchique, de comprendre comment travaillent les journalistes et quelle est leur marge de manœuvre effective. À ce travail d'observation devrait logiquement s'ajouter une prise en considération des aspects financiers et économiques, que dans une logique irénique habituelle aux sciences sociales, il est fréquent de laisser de côté. Ainsi, la structure du capital des entreprises de presse et les liens de dépendance entretenus quelquefois à de grands groupes industriels peuvent être au principe de stratégies d'évitement de certains thèmes⁹ ; dans la même perspective, l'évolution de la profession de journaliste en terme de précarisation de l'emploi et de multiplication des pigistes non protégés par le droit du travail, et dénués de ressources suffisantes pour mener à bien leurs enquêtes (déplacements, investigations, etc.) ne peut que jouer un rôle dans la manière dont les événements sont couverts. Si l'entretien approfondi peut être un moyen de progresser dans la connaissance de ces dimensions, il va de soi que seule une observation participante de longue durée pourrait véritablement produire des données fiables, dans la tradition bien établie de la sociologie des professions.

C'est à ces questions des biais propres aux sources de presse dans le cadre de la PEA et aux moyens de les explorer que nous consacrerons les pages qui suivent. Nous commencerons par montrer, en deux temps, comment la question de la systématisme gagne à être explorée à partir d'enquêtes qualitatives, en nous appuyant sur un travail inédit mené naguère auprès du journal *Le Monde*, dans le cadre d'une recherche collective sur les transformations de l'activisme environnemental en Europe [Rootes, 2003]. Insatisfaits des résultats produits par la PEA, nous les avons comparés avec des données administratives déjà recueillies dans le cadre de la thèse et le dépouillement des dépêches de l'Agence France-

9. Cette orientation de recherche focalisée sur la possession et le contrôle des media a suscité toute une série de travaux (e.g., Murdock et Golding [1997], Underwood [1993], McManus [1994] et Klinenberg [2000]).

Presse sur six mois, à quoi nous ajoutâmes une série d'interviews avec des journalistes spécialisés dans l'environnement¹⁰.

Nous reviendrons dans un second temps à la question de la sélectivité des sources en tentant de montrer comment dans toute une série de circonstances et pour toute une série de groupes, les luttes ne sauraient se réduire ni aux événements protestataires ni à un appel à l'État ou à l'opinion. Ce faisant, l'on verra que le modèle aujourd'hui dominant de la *contentious politics*, parce qu'il repose essentiellement sur une analyse des *événements* protestataires tels que définis par la PEA, se révèle particulièrement faible pour rendre compte de toute une série de phénomènes contestataires.

L'on espère par ce texte proposer des moyens de se garder d'un défaut commun à tout conventionnalisme méthodologique qui, ici comme ailleurs, frappe la recherche, soit la répétition de mesures conventionnelles ayant pour effet de les institutionnaliser en dehors de toute réflexion sur leur pertinence.

LA PRODUCTION DES SOURCES DE PRESSE.
ILLUSTRATION À PARTIR DU JOURNALISME ENVIRONNEMENTAL

Aperçu sur la structuration du journalisme environnemental

Jusqu'au début des années 1970, en France, il n'existe pas de journalisme environnemental, dans la mesure ou la préoccupation elle-même n'apparaît pas vraiment. Lorsque la presse fait référence à des problèmes liés à la nature et à la pollution, c'est généralement à propos des questions d'aménagement et de destruction du littoral. C'est dans *l'Humanité* et la presse de droite que l'on trouve le plus ce type d'enquêtes. C'est en 1967, à l'occasion de la marée noire provoquée par le naufrage du Torrey Canon que certains journalistes commencent à souligner les dangers du progrès technique. Durant les années 1970, le problème central est celui du nucléaire. Face à la puissance d'EDF, les journalistes revendiquant une spécialisation sur l'environnement passent facilement pour des *ennemis de l'intérieur*. Du coup, les sources dont ils disposent sont essentiellement celles que leur fournissent les associations antinucléaires. En même temps, des journalistes vont commencer à s'intéresser aux questions de gaspillage, de rareté des ressources et de pillage du tiers-monde à partir de la conférence mondiale des Nations-Unies à Stockholm [1972]. Aussi

10. Soit d'abord les trois journalistes qui, depuis 1974, ont successivement couvert les questions environnementales au Monde : Marc-Ambroise Rendu (1974-1982), Roger Cans (1982-1995) et Sylvia Zappi (1995-1999) ; nous avons ensuite complété ces données avec Hélène Crié qui, à *Libération*, a couvert l'environnement à partir de 1985 ; nous avons enfin interviewé les deux journalistes qui de 1974 à 1999, ont été responsables du secteur environnement à l'AFP : Yves Lers (1974-1994) et Fernand Parisot (1994-1999). Les entretiens ont été réalisés avec Fabrice Ferrier. Qu'il soit ici remercié de son aide.

bien, les rapports du Club de Rome sur la croissance démographique jouent un rôle incitatif vis-à-vis de la presse. Les autres thèmes abordés sporadiquement dans les années 1970 seront ceux de la pollution de l'air (à travers les conséquences des pluies acides sur les forêts), les pollutions par les nitrates d'origine agricole et la question des énergies nouvelles. Dans les années 1970, donc, l'écologie ne devient un thème d'actualité qu'à de rares occasions et de manière générale les journalistes spécialisés demeurent dans l'ombre de leurs rédactions. Les moments où les rédacteurs en chef se souviennent de cette spécialisation sont l'élection présidentielle de 1974, avec la première candidature écologiste (René Dumont), l'accident de Seveso en 1976 et le naufrage de l'Amoco Cadiz en 1978. Puis, à la fin des années 1970, les contestations de Creys-Malville et de Plogoff autour du nucléaire civil.

Trois remarques sur cette période : d'une part, les journalistes qui se sont spécialisés progressivement ont du le faire *contre* leur employeur et leurs collègues. Ce qui attire l'attention sur leurs positions engagées du côté des groupes écologistes mais aussi sur le fait que sans doute, étant donné la position dominée de ce secteur de la profession, c'est à un type de trajectoire biographique particulière que l'on a à faire avec les spécialistes de l'environnement des années 1970 ; d'autre part, mis à part quelques exceptions sur certains dossiers, les sources dont disposent les journalistes sont essentiellement des sources militantes. Méprisé, le journaliste environnemental ne bénéficie d'aucune information officielle. Ses engagements militants ne peuvent qu'en être renforcés et, paradoxalement, il est probable que la place accordée aux mobilisations environnementales dans ces années soit plus grande que dans les années suivantes, lorsque de véritables rubriques environnement sont créées.

Dans les années 1980, après l'élection de François Mitterrand et la satisfaction – au moins provisoire – d'un certain nombre de revendications écologistes, le champ de la profession va peu à peu se transformer. Sans entrer dans le détail des caractéristiques des deux dernières décennies, on relèvera quelques traits marquants.

On assiste d'abord à un renouvellement générationnel. Les pionniers des années 1970, qui bien souvent étaient issus des revues animalières et de pêche, sont remplacés par des journalistes qui se distinguent par deux traits : d'une part, ils privilégient nettement le professionnalisme par rapport à l'engagement militant et, d'autre part, sans que cela soit paradoxal, ils se sont formés dans la presse parallèle des années 1970, notamment la *Gueule ouverte* ou *Sauvage*.

Secondo, en termes de composition de la profession dans les années 80, on peut se référer à une enquête par questionnaires menée par les JNE en 1997 auprès de ses adhérents. Sur la centaine de réponses reçues, on retiendra les points suivants : les permanents salariés sont aussi nombreux que les pigistes (46 % contre 40 %). Par ailleurs, au cours des dix dernières

années, 24 % de ceux qui ont répondu sont passés du statut de salarié permanent à celui de pigiste. En même temps, il faut souligner que toujours d'après le questionnaire, les revenus de ces journalistes se sont améliorés, du fait d'une reconnaissance de la spécialisation. Ces deux points soulignent, d'une part, un phénomène de reconnaissance d'une spécialisation jusqu'alors méprisée et, d'autre part, une précarisation croissante (qui n'est pas propre à cette spécialisation) et qui réduit d'autant les marges de liberté et d'autonomie des journalistes par rapport à leurs employeurs. Enfin, l'ancienneté moyenne dans la profession est très forte (19,5 ans) et celle dans la spécialisation également (15 ans), ce second point soulignant le renouvellement générationnel qui s'est opéré dans la spécialisation au début des années 1980.

Troisièmement, la montée en puissance de la couverture des questions environnementales a suivi les progrès de l'écologie politique. De ce point de vue, la fin des années 1980 et le début des années 1990 auraient constitué une sorte d'âge d'or, même si les rédactions n'ont généralement pas confié les questions de l'écologie politique aux journalistes spécialisés dans l'environnement, pour les réserver au service politique, ce qui traduit l'état des rapports de forces entre les différents services et les différentes spécialisations au sein des rédactions.

Quatrièmement, les journalistes spécialisés ont peu à peu étendu leur champ de compétence à de vastes domaines, comparables, par leur diversité, à celui des journalistes scientifiques. Ils ont peu à peu couvert tout ce qui a trait à l'aménagement du territoire, qu'il s'agisse de protection de la nature, de contestations dans le domaine des infrastructures et des pollutions, etc. En même temps, on note une complexification accrue des qualités requises pour maîtriser les problèmes en jeu. Confrontés à une logique de technicisation très forte, les journalistes environnementaux sont sommés de devenir des experts, et donc de se spécialiser, dans une bataille pour la compétence à laquelle, bien souvent, ils sont moins préparés que les grandes entreprises et l'État lui-même.

Cinquièmement, en matière de sources, les années 1980 se caractérisent par la pression accrue des services de relation publiques des entreprises et des organismes d'État, à la fois de plus en plus forte et de mieux en mieux exercée. Ce phénomène ne se limite pas aux entreprises et s'étend aux collectivités territoriales. Parce qu'ils représentent une information « gratuite » directement utilisable et exploitable, les documents communiqués par les collectivités territoriales et les entreprises constituent une incitation forte.

Les journalistes spécialisés du journal Le Monde

C'est dans ce contexte général de structuration progressive de la profession, que trois journalistes ont successivement été en charge des questions environnementales au journal *Le Monde* entre 1974 et 1999. La rubrique environnement est fondée en 1971, à la suite de la création du

ministère. Marc-Ambroise Rendu entre au *Monde* en 1974, après une démarche volontaire auprès de Jacques Fauvet, le rédacteur en chef.

Il se heurte alors au service *économie* qui lui reproche de nuire à l'industrie française et de prôner la croissance zéro. Il souligne que la logique du journal était d'abord une logique institutionnelle : couvrir l'environnement, cela signifiait, s'intéresser aux agences de l'eau, à l'office national des forêts, l'office naturel de la chasse, etc., et non aux associations. Venant du monde associatif, il publie des comptes rendus sur l'activité des associations et se voit accusé de donner la parole à des gens « non représentatifs ». De 1974 à 1982, il couvre la rubrique de manière « intense ». Il publie environ 1 200 papiers qui laissent une grande place au monde associatif, leur offrant du même coup une tribune et une légitimité à l'époque encore contestée. Par exemple, contre l'avis de sa rédaction, il décide de couvrir la première conférence de presse du candidat écologiste Louis Dumont en 1974. Après cela, le candidat entre vraiment dans l'arène et le service politique se saisit de l'événement. Marc-Ambroise Rendu va axer prioritairement ses papiers sur les questions liées à la défense des paysages, des espèces, etc., dans une perspective naturaliste marquée.

Roger Cans remplace Marc-Ambroise Rendu à la tête de la rubrique *environnement* en 1982. Il vient à l'environnement par le biais de son métier de journaliste professionnel. Après un passage à l'Institut d'Études Politiques, il obtient une licence *es* lettres et se lance dans le métier avec pas mal de voyages et de nombreuses années comme pigiste. Il se considère aussi avant tout comme un naturaliste mais pas militant, comme peut le revendiquer son prédécesseur.

Selon lui, la couverture médiatique des événements doit « refléter l'état réel des forces » : au nom d'une déontologie journalistique qui constitue la vulgate de l'idéologie du métier, il estime que peut-être dans les années 1970, la couverture du militantisme associatif était exagérée par rapport à l'importance réelle du mouvement. À son arrivée, d'après Marc-Ambroise Rendu, le taux de couverture de l'activité des associations va baisser, ce qu'il faut également ramener, d'après Roger Cans, à l'effet de l'arrivée de la gauche au pouvoir. Toujours selon lui, les années 1982-1988 sont des années pendant lesquelles l'intérêt pour l'écologie va demeurer très faible et l'activité associative quasiment disparaître des colonnes. Après les succès politiques de 1988-1989,

« le service politique a pris l'écologie politique en charge. Le supplément économique a commandé une chronique mensuelle au même moment. Tout est allé crescendo ensuite (...) L'environnement a tellement progressé en bruit de fond qu'il occupe beaucoup les rubriques transport, santé agriculture, énergie, industrie et autres. (...) Tout se passe comme si le rubricard environnement, autrefois laissé seul à sa petite cuisine verte, était aujourd'hui dépouillé de son exclusivité au profit des autres rubriques. (...) Tous les rédacteurs du *Monde* (ou presque !) se risquent aujourd'hui à aborder le sujet sans en rire ou le dénigrer ».

À partir du début des années 1990, Roger Cans passe à l'international, tout en continuant à couvrir l'environnement en France. Du coup, la couverture de l'actualité environnementale française s'en ressent, de son propre aveu. C'est pourquoi, après son départ, en 1995 et la reprise de la rubrique par Sylvia Zappi, le nombre de papiers consacrés à l'environnement va augmenter. L'autre grand changement de l'année 1995 renvoie à une modification du rubricage, avec la création de la page *Région*, tenue par Sylvia Zappi et qui aborde de manière centrale les problèmes environnementaux, alors qu'avant cette date, seules les pages *société* et *France* pouvaient accueillir des événements liés à l'activité du monde associatif.

Sylvia Zappi a commencé par travailler dans le domaine de l'éducation, comme journaliste à *l'Étudiant*, à *La Truffe*, puis au *Monde de l'Éducation*. Elle passe ensuite aux collectivités locales. Elle demande rapidement à changer de service pour s'occuper de l'environnement, étant donné le départ de Cans et que la nouvelle page *Région* offrait une intéressante ouverture en termes de carrière. En même temps, elle intervient parfois dans les pages *France*, dès qu'il y a un contenu plus politique, et dans les pages sciences sur tout ce qui est *pollution de l'air*, *bruit*, en rapport notamment avec la santé. Quant à la couverture des Verts, la séparation est très claire : le service politique s'en occupe (Ariane Chemin). *L'international* est couvert par Hervé Kempf.

On peut tirer les enseignements suivants de la situation au *Monde* : de manière générale, les évolutions dans cet organe de presse sont similaires à celles de l'ensemble du secteur de la presse ; la couverture connaît une assez grande stabilité, avec trois grandes périodes : 1974-1982, 1982-1995 et 1995-1999 ; le journal s'est progressivement ouvert aux questions environnementales, avec d'une part le recrutement d'une journaliste non issue du monde associatif et d'autre part la répartition des problèmes environnementaux en trois secteurs : *France/régions*, *international* et *politique*.

LES LOGIQUES DU TRAVAIL JOURNALISTIQUE ET LA SYSTÉMATIQUITÉ DES BIAIS

Le questionnement sur la validité des sources journalistiques doit en passer par une exploration des conditions de production des comptes rendus. Autrement dit, c'est au travail journalistique qu'il faut encore s'intéresser pour comprendre selon quelles modalités les spécialistes de l'environnement au journal *Le Monde* parviennent à s'imposer face à la rédaction, mais aussi quelle est leur stratégie vis-à-vis des sources d'information.

La fabrication des nouvelles au Monde

Les entretiens menés font apparaître une particularité dans la manière dont on travaille au *Monde*. Marc-Ambroise Rendu l'explique très clairement, confirmé par les collègues qui lui ont succédé :

« *Le Monde*, a comme principe, que chaque institution importante, est couverte par quelqu'un. Donc, il y avait un ministère des personnes âgées, on a immédiatement recherché un rédacteur pour couvrir. C'est-à-dire qu'il est chargé d'aller voir le ministre, de l'interviewer, de savoir ce qui se passe, d'assister aux conférences de presse, il en est responsable. Mais, il n'y en a pas deux. Et le principe, c'est qu'un rédacteur est nul pendant un an, deux ans, parce qu'il est nouveau, il ne sait pas, donc il faut quelqu'un qui le surveille. Ensuite, on le garde aussi longtemps qu'on peut pour rentabiliser la formation qu'on lui a donné à la maison. Autrement dit, on a des rédacteurs, qui sont là depuis 25 ans. Mais dans tous les cas, quand il dit quelque chose ou quand il se passe un événement, personne ne peut lui dire « C'est pas ça, c'est pas vrai, c'est une erreur de jugement ». On va pas aller lui corriger sa copie, il donne sa copie, il met sa signature en dessous, c'est lui qui prends la responsabilité, il est toujours couvert par le directeur de publication et, en cas d'erreurs, il subit les foudres de la loi comme les rédacteurs. C'est le principe. Un rédacteur du *Monde*, du fait de sa position, reçoit lui-même directement un grand nombre d'informations à partir desquelles il peut faire son choix dans les sujets et dans la manière de les traiter ».

Autrement dit, chaque rubrique est laissée à la relative discrétion d'un journaliste attiré qui, pendant de nombreuses années, demeure le spécialiste incontesté du thème dont il s'occupe. Cette spécialisation et cette relative marge de manœuvre produit plusieurs effets en termes de couverture : d'une part, l'acquisition d'une expertise incontestée permet au journaliste de tenir tête à sa rédaction quant à la pertinence des thèmes traités ; d'autre part, la relative liberté d'appréciation dont il dispose ne peut que renforcer le côté discrétionnaire de son travail, ce qui nous renvoie à la difficulté d'établir des séries continues alors même que les responsables de rubrique changent au cours du temps ; enfin, comme le souligne la fin de l'extrait cité supra, les groupes environnementaux identifient facilement l'interlocuteur à joindre pour obtenir une couverture média, si bien que ce dernier est l'objet de nombreuses sollicitations et reçoit chaque jour une masse de documentation impressionnante.

Si la rédaction du *Monde* ne pèse généralement pas sur les chances pour un papier de paraître du fait de désaccords idéologiques, il reste que d'autres contraintes, présentées comme seulement techniques, viennent largement déterminer les chances de parution. Comme le souligne encore Marc-Ambroise Rendu :

« On propose à la rédaction. Il y a toujours plus de papiers que de place. Donc la rédaction, ça consiste à arbitrer et à dire "non". Ça ne consiste pas à dire "oui", ça consiste à dire "non". "Toi, tu ne fais pas le papier ou tu fais dix lignes", "tu veux faire trois colonnes, non, non, non". Tous les jours, c'est l'obsession du journaliste. (...) Donc, tous les jours la conférence du matin est faite de ça. Chaque chef de service arrive et dit "moi, j'en ai pour remplir quatre pages". On lui dit "je regrette beaucoup mais aujourd'hui vous avez le droit à deux pages, donc vous dites à vos rédacteurs, deux fois moins". Et si on répond "j'ai un grand sujet !", on s'en fout, c'est comme ça, c'est décidé. "Vous vous débrouillez avec la place que vous avez". Alors les chefs de service,

tous les matins entre 8 h 00 et 8 h 15, c'est la guerre. Et rentré dans les services, c'est de nouveau la guerre, "non, toi ce sera pour demain, toi, ce sera pour la semaine prochaine, toi c'est pas urgent, et toi par contre, tu nous fais un papier". Donc tous les matins, le travail du journaliste, ou plutôt tous les soirs, parce qu'on commence les papiers la veille au soir, on essaye de convaincre son patron, son patron direct, que son papier était passionnant, qu'il annonce quelque chose. C'est un des talents du journaliste, c'est pas seulement de faire un papier, c'est de le vendre, donc il faut utiliser toutes les facettes, toutes les possibilités, toutes les ouvertures qu'offre un service et ses deux ou trois pages ».

Ce point est d'une importance cruciale et nous ramène aux considérations énoncées supra à propos des cycles d'attention médiatique. L'agenda médiatique détermine la place accordée à telle ou telle thématique. Il est donc bien nécessaire de rapporter dans la mesure du possible l'allure des courbes dressées à partir de dépouillements de presse à l'évolution de la hiérarchie des thèmes traités dans l'ensemble du journal. Par ailleurs, cela vient confirmer à nouveau à quel point toute transformation dans la maquette du journal peut influencer sur la place *a priori* accordée à telle ou telle thématique. Dans notre cas, la création de la page *Région* en 1995 constitue une rupture notable. Enfin, une dernière remarque s'impose : La rédaction a pour habitude de demander aux journalistes de reporter les papiers qu'ils jugent intéressants mais qui ne trouvent pas leur place dans l'édition du jour. Or, la vitesse à laquelle un papier devient obsolète n'est pas la même pour tous les types de récits. Un papier de fond qui aborde par exemple une innovation technologique ou un changement structurel dans telle ou telle association vieillira moins vite que le compte rendu, à chaud, d'une manifestation, d'une conférence de presse, etc. Cela signifie en clair que le type d'événements qui retiennent l'attention dans la PEA sont ceux qui ont le moins de chances d'être publiés ultérieurement à leur production par le journaliste¹¹.

La stratégie des sources

À la question de savoir à partir de quelles sources ils travaillent, les journalistes répondent de manière relativement similaire : S'ils ne lisent jamais la presse de province, ils sont très attentifs aux signaux envoyés par les correspondants locaux, sont très sollicités par les agences de relation publiques des entreprises et de quelques grandes organisations et enfin il sont très sensibles aux dépêches de l'AFP. Nous explorerons rapidement ces trois aspects en insistant d'abord sur le rapport à l'AFP qui autorise des traitements plus fins.

11. Il faudrait encore ajouter au chapitre des logiques du travail journalistique, la question de la censure de certains thèmes. Et nos enquêtes et la littérature en soulignent l'existence, du fait notamment de la dépendance croissante des entreprises de presse aux intérêts économiques. [e.g., Mattout et Metayer, 1987].

Au *Monde*, chaque responsable de rubrique reçoit directement toutes les dépêches qui le concerne. C'est le service informatique qui, comme à *Libération*, sélectionne les *slugs* pertinents et, chaque jour, tout ce qui comporte les mots environnement, pollution, etc... dans le *heading* de la dépêche ou dans le texte arrive sur le bureau du rubricard. Cette source d'information est d'autant plus centrale que tous les confrères en disposent également. Dans une logique de concurrence entre journaux, on conçoit donc que systématiquement, les nouvelles répercutées sur le fil de l'AFP fassent l'objet d'une attention certaine. Par ailleurs, les rédacteurs en chef sont aussi lecteurs des dépêches, ce qui oblige le rubricard à se justifier lorsqu'il ne tient pas compte d'une dépêche.

Le fait que l'AFP constitue une source primordiale rend d'autant plus difficile la mesure des biais propres aux sources : en effet, pour comprendre la logique de la sélection des nouvelles par *Le Monde*, il est nécessaire de commencer par s'intéresser à la manière dont travaillent les journalistes de l'AFP. Aussi avons-nous interviewé les deux responsables qui, à partir de 1974 et jusqu'en 1999, se sont succédé à la rubrique environnement de l'agence de presse. Sans entrer ici dans le détail des conceptions et des manières de faire de ces deux journalistes, faute de place, on se contentera de citer ce qu'en dit Hélène Crié, et qui synthétise bien les évolutions de la période :

« Il y a trois ou quatre ans, il y avait Fernand Parisot, qui est parti en retraite, qui couvrait pareil que moi à une époque, il faisait les Verts aussi, on se connaissait bien et lui connaissait très très bien le milieu associatif de base. Il était très nature, et lui, il a fait énormément de couverture, sur le mouvement. Il couvrait vraiment tout tout tout, France Nature Environnement, les débats internes, il s'intéressait vachement aux sujets "nature" et comme les associations sont très nature, il y avait une énorme couverture AFP sur les associations. Et arrive Yves Lers qui a pris sa suite. Yves, ça fait quatre ans maintenant, est beaucoup plus environnement international, grand congrès international, il a été à Buenos Aires, il était à Dakar pour la convention sur la désertification, il va partir dans l'Antartique dans deux mois, il couvre énormément l'environnement au niveau international, il couvre aussi beaucoup le nucléaire. Du coup Yves traite assez peu le monde associatif, ça s'est vrai ».

Pour essayer d'avoir une idée plus précise de la manière dont s'articulait le travail de l'AFP à celui des journalistes du *Monde*, nous avons établi une comparaison entre le dépouillement du quotidien et les dépêches AFP sur six mois répartis sur la totalité de la période : janvier et juin 1988, mars et septembre 1994, mai et décembre 1997. Pour le dépouillement de l'AFP, nous avons retenu dans un premier temps toutes les dépêches contenant dans les *headings* ou dans le texte les mots environnement. Puis, nous avons isolé les dépêches ne traitant que des événements ayant eu lieu sur le territoire national, pour ne retenir finalement que celles qui correspondaient à notre définition de l'événement pertinent.

L'on constate d'une part que la part des événements nationaux ne semble pas avoir baissé par rapport à celle des événements internationaux, entre 1988 et 1997, contrairement à ce que suggère Hélène Crié. De la même manière, l'évolution de la part des événements protestataires (ceux que nous retenons) par rapport à d'autres types d'événements ne paraît pas dessiner de tendance particulière sur la période. Toutefois, le dépouillement mené ici est trop simple et incomplet pour pouvoir tirer des conclusions fermes. En revanche, si l'on compare les dépêches retenues *in fine* aux articles du *Monde* sur la même période, l'on voit que l'AFP couvre un plus grand nombre d'événements que le quotidien, avec un taux de couverture 50 % plus élevé pour la période considérée.

Nos comptages permettent de mieux caractériser, bien que sur une série limitée, les modalités de l'usage des dépêches AFP par *Le Monde*. Si l'on considère d'abord les thèmes traités, l'on constate que *Le Monde* insiste surtout sur les problèmes de transport et d'infrastructure, alors que de son côté à l'AFP les journalistes sont plus sensibles aux questions du nucléaire et des déchets, puis de la vie sauvage et de la conservation de la nature, ce que confirment nos entretiens¹². Si par ailleurs, en termes de modes d'action, peu de différences sont notables (contrairement à ce que l'on aurait pu attendre, étant donné le biais « légitimiste » du *Monde*), on constate en revanche une différence fondamentale au niveau des cibles visées par les protestataires. *Le Monde* sous représente nettement les événements locaux, départementaux et régionaux au profit des événements nationaux, ce qui nous ramène à un des biais majeurs traditionnellement identifiés dans la littérature, soit la localisation géographique.

Les correspondants locaux constituent une autre source d'information précieuse mais semble-t-il inégale. Ceux-ci, dans les régions, sont censés avertir les rubricards des événements ayant eu lieu ou en préparation. Ils sont également rédacteurs et rédigent des papiers qu'ils essayent de faire publier dans le journal. Il arrive également que le rubricard les contacte directement pour en savoir plus sur un événement dont il a eu connaissance et, quelquefois, pour commander un papier.

On pourrait donc imaginer que le biais lié à la localisation géographique des événements est ainsi en partie maîtrisé. En fait il n'en est rien, et ce pour diverses raisons. Premièrement, le réseau des correspondants locaux a varié au cours du temps et si certaines régions sont *a priori* couvertes, d'autres le sont moins, voire pas du tout. Sur la période qui nous intéresse, le taux de couverture des régions semble s'être amélioré, notamment après 1995 :

« Il y avait un correspondant à Grenoble, Claude Francillon, un correspondant à Lyon, qui était de la rédaction, payé à plein temps pour *Le Monde*. À

12. Ce résultat est congruent avec ceux établis dans l'enquête des JNE, précédemment citée, sur une autre période, ce qui semble indiquer que les données recueillies ici ne sont pas seulement interprétables par un effet de conjoncture.

Grenoble, c'était un pigiste mais un pigiste permanent. Et puis, il y a le sud-est, où il y avait un correspondant du *Monde* payé à plein temps. Donc le quart sud-est est très bien couvert, pour les affaires d'environnement comme pour le reste, mais l'environnement dans le sud-ouest, zéro, on n'avait jamais rien. Ou alors, c'était un vague correspondant qui voulait faire de la copie et parlait de choses, de la position d'un affluent, des pêcheurs. Bon, alors là ça tombait à la trappe parce que ça n'intéressait personne au *Monde*. C'est tout récemment qu'on a décidé d'avoir un correspondant à Strasbourg, à Lille, à Rennes, à Toulouse. (...) Depuis 1995, depuis la reprise en main, ils ont décidé d'avoir des vrais correspondants... Et à partir du moment où vous avez un bon correspondant dans une région, ça couvre, la preuve, c'est Rhône-Alpes » (Roger Cans).

Deuxièmement, les correspondants sont payés à la pige, si bien qu'il est de leur intérêt (économique) de ne pas couvrir les événements dont ils supputent qu'ils ne retiendront pas l'attention du rubricard et, *a fortiori*, de la rédaction. Pourquoi écrire deux colonnes si l'on sait que les chances qu'elles soient reconnues sont très faibles ? Mieux vaut couvrir les thèmes les plus porteurs. Dans cette logique, l'environnement apparaît comme le parent pauvre du travail des correspondants locaux.

Troisièmement, les correspondants n'étant pas spécialisés, ils ne manifestent pas toujours le même intérêt pour les questions d'environnement. On peut également faire l'hypothèse que certains sont tout simplement hostiles aux associations environnementales, surtout lorsqu'ils tirent l'essentiel de leurs revenus d'un emploi dans un journal local. En effet, selon les cas, les liens de dépendance peuvent être particulièrement forts vis-à-vis des intérêts économiques ou politiques locaux dans ce type de presse¹³.

Au regard de ces quelques remarques sur les logiques présidant au travail des correspondants locaux, force est de relativiser tout espoir de maîtriser avec clarté les biais liés à la localisation géographique. Enfin, au delà des sources proprement médiatiques (AFP et correspondants), les journalistes du *Monde* font l'objet d'un intense lobbying de la part des institutions (agences de l'État et collectivité territoriales), des entreprises et des associations. L'équilibre entre ces différentes sources s'est passablement modifié au cours du temps et si, dans les années couvertes par Marc-Ambroise Rendu, les associations étaient majoritairement présentes, les choses commencent de changer à partir des années quatre-vingt pour finalement déboucher sur une domination forte des sources « officielles ». Si par exemple, Sylvia Zappi continue de recevoir de nombreux courriers et coup de fils d'information de la part des associations, elle dit surtout crouler sous les documents « officiels ». Hélène Crié, à *Libération* décrit le même glissement.

Cette évolution dans l'équilibre de sources appelle deux remarques fondamentales pour la mesure des biais : d'une part, sur la décennie couverte par le dépouillement de presse, on n'assiste pas à un changement significatif. La domination des sources officielles sur les sources associatives était déjà un fait acquis en 1988 ; d'autre part, l'idée d'une sous-représentation

des sources associatives n'est pas suffisante pour conclure à l'idée que toutes les associations sont aussi peu écoutées par les journalistes. Il faut évidemment ramener le poids de l'information délivrée par telle ou telle association à l'importance des ressources dont elle dispose. Dans un contexte où il est plus difficile pour celles-ci de se faire entendre, les distorsions liées aux ressources en communication se font donc plus sensibles. Autrement dit, les barrières à l'entrée s'étant élevées à la fin des années 1980, les biais introduits par ces différences se sont accrus. L'exemple paradigmatique de ce phénomène est bien entendu celui de Greenpeace-France qui pratique « l'inondation » ou « l'arrosage systématique » des rubriques environnement dans les organes de presse¹⁴.

Dans la manière dont nous interprétons les résultats d'une PEA, notamment en ce qui concerne l'identification des groupes organisateurs, il est donc essentiel de tenir compte du fait que la professionnalisation des services de relations publiques ne se distribue pas également dans toutes les organisations et ne bénéficie qu'à celles dont l'assise financière est suffisante.

UNE SÉLECTIVITÉ PEUT EN CACHER UNE AUTRE....

Au terme de cette rapide illustration de la difficulté à se reposer sur des dépouillements de presse pour établir des constats sur l'évolution des protestations politiques, l'on pourrait estimer être quitte et conclure par un appel à la prudence doublé de la recommandation d'assortir tout travail de ce type d'une analyse des logiques du recueil et du traitement de l'information dans les media utilisés. Malheureusement une sélectivité peut en cacher une autre. Dans cette dernière section, nous prendrons un peu de hauteur, laissant de côté l'exemple des seules mobilisations environnementales, pour approfondir le constat des limites de la PEA, en soulevant trois objections qui permettent de penser la sélectivité des sources de presse à nouveaux frais tout en débouchant sur une mise en question du modèle de la *contentious politics*.

Du cours des choses, qu'il n'est pas linéaire

Une première objection a trait à la relative incapacité de la PEA à rendre compte, au sein des cycles politiques, des phases d'émergence aussi

13. Sur ce point, voir par exemple les remarques de Neveu [2002] à propos de la presse locale bretonne. Toutefois, la plupart des travaux sur la couverture media des mobilisations environnementales concluent plutôt à un meilleur traitement au niveau de la presse locale, tout du moins sur certaines thématiques [e.g. Anderson, 1997].

14. Pour reprendre les expressions employées par Grégory Derville [1997] dans son analyse des stratégies médiatiques mises en œuvre par Greenpeace lors de la reprise des essais nucléaires français. Voir également Baisnée [2001] sur le fonctionnement du champ médiatique au moment de la campagne de Greenpeace-France autour de l'usine de retraitement de la Hague.

bien que de déclin ou de mise en sommeil des mouvements. C'est Sidney Tarrow, dans son étude sur les mouvements sociaux italiens des années 1960 et 1970, qui introduit la notion de « cycle de mobilisation », à partir d'un dépouillement du *Corriere della Serra* visant à identifier l'intensification des conflits, leur diffusion sociale et géographique, l'apparition de nouvelles entreprises de mouvement social, la création de nouveaux référents idéologiques et l'invention de nouvelles formes d'action collective [Tarrow, 1993, p. 287]. La PEA manifeste là sans aucun doute son utilité en même temps cependant que ses faiblesses. En effet, si l'on considère ce qui a été établi plus haut, force est de constater que l'analyse d'un cycle sera forcément biaisée par trois facteurs. Le jeu, tout d'abord, des cycles d'attention médiatique ; à la fois dans les phases d'émergence qui se caractérisent généralement par la difficulté pour les « nouveaux entrants » à faire inscrire leur cause à l'agenda médiatique, et dans les phases de déclin, lorsque la cause défendue, les acteurs qui la portent et leurs modes d'action se routinisent et ne constituent plus « de la bonne copie ». Le jeu, ensuite, d'une multiplicité de variables extérieures à la logique du cycle de mobilisation considéré (cycles politiques liés par exemple au calendrier électoral, actualité internationale), ce qui renvoie à la question de la multi-causalité, comme le suggère William Buerklin lorsqu'il évoque « la difficulté de séparer les effets et les causes surimposées. Cette difficulté renvoie à des situations où a/ une dynamique cyclique existante ne se traduit pas par un cycle parce que des facteurs contraires neutralisent l'allure de l'évolution ; et b/ il se peut que des processus cycliques existants soient masqués par la surimposition d'autres cycles d'allures différentes » [Buerklin, 1987, p. 136]. L'évolution même, enfin, des mouvements de contestation. Ici plusieurs éléments peuvent être distingués : par exemple, la modification des stratégies d'action (essoufflement, « innovation tactique », radicalisation), la transformation du rapport aux autorités (niveaux de répression, collaboration, institutionnalisation), soit encore « la force du nombre », c'est-à-dire les phénomènes de mobilisation/démobilisation, dont nous avons vu plus haut qu'ils sont un élément crucial de l'accès à l'arène médiatique¹⁵.

Dans la littérature, les phases d'émergence ont reçu une plus grande attention que les phases de déclin, pour des raisons épistémologiques que l'on n'abordera pas ici. Pourtant, bien souvent, l'émergence d'un mouvement ne peut se comprendre qu'à la lumière du destin des mouvements qui l'ont précédé. Le renouveau de la sociologie du militantisme l'a bien montré, qui s'est intéressé notamment au devenir des ex-activistes, et

15. L'exemple du traitement médiatique des mobilisations de la jeunesse en France l'illustre parfaitement. Les premières mobilisations, généralement initiées en province, échappent au compte-rendu journalistique et c'est seulement lorsque le mouvement prend une certaine ampleur que les media comment de se soucier d'établir des comptages au niveau national, pour finir par des infographies matérialisant sur des cartes de France l'ampleur de la mobilisation.

donc, dans de nombreux cas, à la « reconversion » de leurs ressources (savoir-faire, capital relationnel, prestige, etc.) dans d'autres causes. La PEA, en identifiant les entreprises de mobilisation à leurs actions publiques rendues visibles par les media, s'interdit de comprendre tout ce qui se transmet, circule et voyage d'un mouvement à l'autre, d'une campagne de mobilisation à l'autre. Les démonstrations ne manquent pas dans la littérature récente pour illustrer ce point, tout particulièrement dans les travaux sur les mouvements féministes de Verta Taylor. Aussi bien, Maryjane Osa [2003], dans son livre sur la naissance de *Solidarité* en Pologne, en donne une illustration frappante.

À une classique analyse de PEA, Osa associe une recherche visant à reconstruire les « réseaux d'opposition » qui se constituent à Poznan lors du mouvement de 1956, puis se replient dans la clandestinité tout en se développant jusqu'à l'émergence de *Solidarité*. Le dense réseau d'organisations créées en 1956 est rapidement écrasé par la répression et la reprise en main du parti. S'en suit une période de grande stabilité politique, toute contestation visible ayant disparu. Or, lorsqu'en 1980, la grève éclate à Gdansk, celle-ci essaima très rapidement, au point de paralyser temporairement le gouvernement et d'entraîner, dans un premier temps, le recul du pouvoir et la reconnaissance du syndicat « libre » *solidarité*. Trois facteurs permettent selon Osa d'expliquer le succès de 1980 : d'une part, le contexte politique a changé¹⁶ ; d'autre part, *Solidarité* bénéficie d'un soutien très appuyé de l'Église catholique. Dans le contexte de l'élection de Jean-Paul II, ce lien est lourd de conséquences en termes de soutien populaire et de ressources de légitimité ; enfin, l'extension rapide de la grève à d'autres sites industriels dans le pays et très vite aux paysans est remarquable. Ces deux derniers facteurs, soutient Osa, sont le fruit d'une renaissance du réseau d'organisations qui, vingt ans auparavant, avait mené la contestation. Osa montre alors comment ces organisations ont continué pendant 24 ans à se disséminer, à élargir leur base militante, autour de quelques groupes d'organisations centrales. Certes, ces groupes « dormants » ne sont pas responsables de la grève de Gdansk, mais ils étaient en position de la saisir au bond. Lorsque la loi martiale est décrétée, c'est ce réseau qui va rendre impossible une issue semblable à celle de 1956, au point qu'en 1989 le syndicat est assez fort pour immédiatement lancer une nouvelle vague de grèves et défaire le parti au pouvoir dans le contexte des premières élections disputées.

L'exemple ici donné est instructif à plusieurs titres. On voit en effet que la compréhension de l'émergence et du succès de *Solidarité* passe notamment par une mise en perspective avec les luttes précédentes, ce que ne permet pas de faire la PEA. Celle-ci, en effet, parce qu'elle conduit à définir

16. Notamment, la Pologne entretenant de plus en plus de relations commerciales et bancaires avec l'Europe de l'Ouest, le coût politique et économique d'une répression ouverte est fort élevé.

les entreprises de mouvement social par leurs actions visibles, contribue à séparer ce qui est lié, à invisibiliser les phases de mise en sommeil, les passages à la clandestinité et tout le travail de mobilisation qui, en dehors de toute manifestation publique, rend possible le mouvement de 1980-1989.

Rapports à l'État et institutionnalisation

Une seconde objection à la PEA renvoie à l'incapacité à identifier et à rendre compte des trajectoires d'institutionnalisation des mouvements de protestation. On le sait, par tout un ensemble de moyens, l'État peut influencer directement sur un mouvement au moyen de stratégies de cooptation, d'absorption, etc. De ce point de vue, le succès relatif d'une cause, qui se traduit notamment par la mise en œuvre de politiques publiques, aboutit quelquefois à des formes plus ou moins profondes de reconfiguration. Dans ces conditions, la PEA peut conduire à analyser en termes de déclin ce qui en fait devrait s'analyser en termes de succès ou à tout le moins de mutation des stratégies d'action.

Dans ce qui constitue sans doute la première contribution en français à l'analyse des mouvements de lutte contre le sida et aux réponses apportées par l'État, Pierre Favre montrait bien comment la constitution de cette maladie en problème public avait eu pour effet, au travers de la mise en place de politiques publiques portées par des agences spécialisées et le déblocage de fonds pour les associations de malades, de profondément transformer les associations mobilisées, désormais érigées en « partenaires » [Favre, 1992]. Constat réaffirmé et approfondi par les recherches subséquentes sur la structuration du champ de lutte contre le sida, avec notamment l'ouverture corrélative d'opportunités nouvelles pour des groupes plus radicaux comme Act Up [Broqua, 2006], mais aussi un mouvement de déplacement des cadres associatifs vers des emplois salariés. En offrant une « porte de sortie » vers le haut aux experts militants, en favorisant la création d'associations plus radicales, l'État a donc contribué à modifier durablement l'espace social de la lutte contre le sida.

L'évolution des mouvements féministes est encore plus frappante. Dans le cas de la France, Laure Bereni [2006] montre comment, après l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, le mouvement des femmes voit fondre ses effectifs militants et perd en visibilité politique et médiatique. Le déclin des activités contestataires s'accompagne d'une plus grande ouverture de l'État et d'une relative institutionnalisation des luttes. À cela s'ajoute la création d'un ministère des Droits de la femme qui permet la cooptation d'un certain nombre de militantes issues du « mouvement social » à l'intérieur des structures administratives.

Conséquence majeure de cet état de fait, le répertoire tactique du mouvement se transforme de manière radicale, sous l'effet de trois facteurs liés : d'abord, pour pouvoir constituer un interlocuteur valable face aux pouvoirs publics dispensateurs de subventions et d'attestations de représentativité,

les groupes féministes se regroupent en associations loi 1901; les rapports de force entre les tendances au sein du mouvement s'en trouvent modifiés avec la marginalisation du féminisme radical ; ce rééquilibrage encourage l'émergence de causes modérées, en tête desquelles la revendication de la parité en politique. Celle-ci appelle la mobilisation d'un nouveau répertoire tactique dont le traitement médiatique ne sera plus redevable des mêmes logiques que précédemment.

Les travaux sur le mouvement féministe aux USA montrent également que la focalisation sur les campagnes de protestation peut faire manquer l'essentiel de ce qui constitue une entreprise de mouvement social. Aux USA, le mouvement féministe a connu plusieurs cycles d'activité et de mise en sommeil. Il est vrai, soulignent Staggenborg et Taylor, que "ce sont les éléments visibles d'un mouvement de masse qui déclinent à la fin des années 1970, avec le changement de climat politique et la pause dans le cycle de mobilisation. Pourtant de nombreuses organisations continuèrent d'exister et d'autres types de groupes féministes se sont développés, que l'on a tort de ne pas prendre en compte dans le mouvement. On peut avancer que la métaphore de la « vague » a obscurci le spectre des activités qui peuvent être comprises comme féministes, y compris le travail des femmes pauvres et de la classe ouvrière ou des femmes de couleur dans le monde" [Staggenborg et Taylor, 2005]. D'ailleurs, lorsque l'on considère les travaux consacrés au mouvement féministe et fondés sur des PEA [e. g. Costain, 1992], l'on constate un hiatus entre le développement des activités publiques de protestation du mouvement féministe et les gains obtenus en matière de législation. Par exemple, Costain montre qu'entre 1950 et 1986, la période d'intense activité législative en faveur des femmes *précède* la vague de mobilisation des années 1960, en partie liée à l'afflux des militantes du mouvement des Droits civiques. Elle note également qu'après 1982 et la fin de la lutte autour de *l'Equal rights amendment*, le nombre d'actions publiques décroît. Et c'est à ce point que des recherches récentes montrent que plutôt que de disparaître, le mouvement s'est orienté vers d'autres causes, comme la défense du droit à l'avortement, les droits des gays et des lesbiennes, la lutte contre le cancer du sein, etc. [Klawiter, 1999 ; Taylor et Whittier, 1995].

Ces exemples amènent donc à deux constats : d'une part, une entreprise de mouvement social peut entrer « en veille » et dès lors ne plus être immédiatement visible en termes d'action. Cela ne veut pas dire pour autant qu'elle disparaît ; d'autre part, même si dans la plupart des cas, le moyen d'action privilégié d'une entreprise de mouvement social est l'action protestataire, cela n'est pas toujours le cas. Il faut donc en fonction des caractéristiques des causes étudiées et des contextes d'action, se garder de définir *a priori* le répertoire d'action d'un mouvement trop étroitement.

Retour sur une hypothèse de Pierre Favre

Dans une de ses textes consacrés à la manifestation de rue [Favre, 1999], Pierre Favre avançait l'idée que le succès de l'expression « manifestation de papier » et la conception la sous-tendant pouvait conduire à manquer tout ce qui, dans le défilé de rue, échappait à toute visée de publicisation et, par là, d'interpellation des pouvoirs publics. Il soulignait au contraire le caractère fondamentalement « autocentré » et « expressif » de la manifestation, ce qui revenait à insister sur la dimension d'affirmation identitaire de la performance de rue. Pour l'illustrer il évoquait la foule de micromobilisations qui se tiennent chaque jour en France et dont il serait à l'évidence hardi de penser qu'elles pourraient viser autre chose que l'entre soi et la seule volonté de matérialiser le groupe en action. Cette hypothèse, dont il est bien entendu qu'elle n'invalide pas l'importance des « manifestations de papier », s'inscrit dans la ligne d'une série de travaux qui, récemment, ont remis en cause le modèle stato-centré de la *contentious politics*. C'est là que se fonde notre troisième objection au recours à la PEA.

En effet, il semble bien que pour toute une série d'entreprises de mobilisation, l'enjeu de la lutte ne se situe ni au sein d'une arène institutionnelle (administrative, législative ou judiciaire) ni de l'espace médiatique. Ce qui signifie que la PEA ne peut rendre compte que de mouvements dont la stratégie vise à interpellier les pouvoirs publics ou l'opinion, via les media. Ce qui exclu tout un ensemble de mouvements (par exemple religieux), de formes d'action (par exemple la nébuleuse de la « consommation engagée ») et de moments dans les cycles de mobilisation (les phases de mise en sommeil et de repli sur l'entre soi). Ainsi, par exemple, dans leur analyse des mouvements étasuniens entre 1968 et 1975, Taylor et Van Dyke constatent-elles que le mouvement des femmes est celui qui s'est le moins adressé à l'État, puisque plus de la moitié de leurs actions ont visé des organisations non gouvernementales, y compris des institutions culturelles et religieuses, des syndicats, des groupes professionnels, des institutions médicales [Taylor et Van Dyke, 2004]. De ce point de vue, concluent-elles, « les études qui tentent de mesurer l'état du mouvement des femmes en s'en tenant à l'examen de variations longitudinales dans le nombre et la fréquence des événements protestataires publics sont problématiques (...) car elles sont biaisées du fait de leur limitation à un ensemble limité de modes d'action –principalement les marches, manifestations, rassemblements, meetings, boycotts, sit-ins, pétitions, grèves, et d'autres formes encore de désobéissance civile. En se fondant sur des méthodes comme le dépouillement de presse, ces travaux négligent un vaste ensemble de tactiques (...) » [*ibidem*, p. 268].

Ce dernier point appelle deux remarques. D'une part, du fait de son institutionnalisation relative, un mouvement peut sembler disparaître en tant que tel pour se disséminer dans tout un ensemble d'autres mouvements ou d'institutions ; d'autre part, certains mouvements sont essentiellement

focalisés, à telle ou telle étape de leur développement, sur des objectifs de construction identitaire, lesquels peuvent justement passer par le retrait de la sphère publique. C'est particulièrement le cas pour les mouvements prétendant retourner le stigmate d'identités difficiles (mouvements gay et lesbien par exemple).

Le développement de ce qu'il est convenu d'appeler le « féminisme d'État » constitue une bonne illustration du premier point. Dans ses travaux, Katzenstein souligne l'interdépendance entre mouvement féministe aux USA et contestation interne à différents systèmes d'autorité, y compris les groupes d'intérêts dans l'armée et au sein de l'Église catholique. Dans le cas de l'armée, la lutte pour l'égalité d'accès et les modifications législatives subséquentes viennent du travail du DACOWITS (*Defense advisory board on women in the services*) qui est devenu une source importante de « féminisme au quotidien » [Katzenstein, 1998, p. 57-59]. Constat qui débouche logiquement sur l'idée que les contextes ne jouent pas de la même manière sur les entreprises de mouvement social selon justement leur degré d'inclusion ou d'exclusion des arènes institutionnelles, et donc de dépendance à l'État. Toujours dans le cas du féminisme, Banaszak, Beckwith et Rucht [2003] montrent ainsi que le retrait de l'État-providence a généré un recul des avancées en matière de droit des femmes à partir des années 1980, d'où en retour une transformation profonde du mouvement. Enfin, ce qu'il est convenu de nommer la troisième vague féministe aux USA, à partir de la fin des années 1980, agit moins sur les pouvoirs publics, désormais fort peu réceptifs, que sur tout un ensemble d'institutions culturelles en mobilisant sur des enjeux tels que les violences conjugales et le harcèlement sexuel, les troubles de l'alimentation et l'image de la femme, la dénonciation du sexisme de la publicité, les identités de genre, mais aussi l'environnement, la globalisation, etc.

Quant au caractère « autocentré » et « expressif » de certains mouvements, cela renvoie à toute la littérature sur la centralité de *l'empowerment* dans certains groupes, dans lesquels les activités de self-help, la pratique de rituels collectifs chargés d'une dimension émotionnelle, constituent à la fois un moyen de construire le groupe et un objectif en soi de la mobilisation. Dans son livre sur le mouvement gay à San Francisco, Armstrong [2002] montre comment les mouvements ont tenté de combattre les standards culturels et les logiques institutionnelles dans diverses arènes. Si bien, soutient-elle, qu'une compréhension du mouvement implique que l'on saisisse d'un même regard les actions dans les arènes institutionnelles aussi bien que dans le champ culturel, au-delà donc de la seule opposition à l'État. Une telle perspective lui permet de montrer que le développement de la scène commerciale à partir du début des années 1970 a constitué la base sur laquelle est née la revendication identitaire gay, débouchant sur une série d'organisations culturelles et politiques qui ont dans les années suivantes, constitué un soutien pour le mouvement de libération. De ce

dernier point, force est de conclure sur le caractère « régional » de la PEA, puisque tout un ensemble de causes et de mouvements échappent aux logiques sous-jacentes au modèle de la *contentious politics* et donc, à ses instruments favoris de mesure.

SI J'AVAIS UN MARTEAU

Dans ce parcours critique consacré aux limites du recours aux sources de presse pour l'analyse de la protestation politique, nous avons procédé en deux temps.

D'une part, en nous appuyant sur une expérience concrète de PEA, nous avons soutenu que la question des biais était encore mal posée dans la littérature. Ce qui nous a amené à défendre l'idée selon laquelle il est désormais nécessaire de se tourner vers des méthodes mixtes qui associent analyses quantitatives de séries et analyse diachronique des conditions de production des données. Ce qui plaide logiquement pour une intégration des acquis de la sociologie des media à toute approche fondée sur des sources de presse. Constat sans doute banal, mais fort peu suivi d'effet, en raison d'abord du coût induit pour une sociologie politique parfois trop productiviste, mais aussi de la résistance de certains à reconnaître que la PEA nous en apprend toujours plus, sinon exclusivement, sur la production des nouvelles que sur le déroulement même des luttes sociales et politiques. C'est pourtant cette conclusion logique qui, en quelque sorte, sauve la PEA, puisque celle-ci offre un moyen puissant de travailler sur la manière souvent centrale dont les media interviennent dans les logiques présidant à l'émergence des causes et à leur éventuelle inscription sur l'agenda politique.

D'autre part, en nous fondant cette fois-ci sur la littérature récente plus que sur nos propres recherches, nous avons montré que, au fond, la PEA repose implicitement sur une définition de l'objet problématique à maints égards. On l'a dit, la PEA s'est imposée dans le contexte de la montée en puissance du « modèle » de la *contentious politics*. Ce modèle repose sur une définition qui à la fois entend élargir le champ d'investigation des mouvements sociaux au nationalisme, aux révolutions et aux guerres civiles et dans le même mouvement le réduit en affirmant le critère central de l'opposition ouverte à l'autorité, c'est-à-dire l'État. C'est sur ce point que la *contentious politics* se distingue vraiment de la mobilisation des ressources, puisque l'accent n'est plus mis sur les organisations mais plutôt sur les événements protestataires visant les autorités ; d'où une confusion entre événements, campagnes et entreprises de mouvement social.

Le lecteur aura compris combien ce qui vient d'être énoncé nous amène à reconsidérer les conclusions optimistes émises ici ou là sur la sélectivité des sources de presse. La littérature s'accorde, à reconnaître que les PEA ne recensent qu'une infime partie des événements protestataires,

ceux qui rassemblent le plus de participants, qui ont recours à des modes d'action confrontatifs ou innovants et qui s'adressent au pouvoir au niveau national. Ce qui signifie en clair que la PEA se donne comme une *self-fulfilling method* permettant de conforter la définition de l'objet proposée par la *contentious politics*, empêchée qu'elle est de rien dire de tout ce qui pourrait venir contredire le modèle théorique.

En sociologie des mobilisations, plusieurs paradigmes se sont succédé, sur le modèle bien connu de la terre brûlée. À chacune des étapes, une ou plusieurs techniques de recueil des données se sont développées, produisant un temps des effets de connaissance, pour bientôt sombrer dans le conventionnalisme d'un usage exclusif et irraisonné. La PEA a connu ce cycle mortifère, et c'est maintenant le tour des enquêtes par questionnaires dans les manifestations, innovation technique dont Pierre Favre fut l'un des précurseurs [Favre, Fillieule et Mayer, 1997]. Aujourd'hui, avec le même enthousiasme juvénile que Claude François martelant tant et plus, les sociologues de la mobilisation redécouvrent les joies du questionnaire individuel, avec le plus grand profit mais sans aucun doute, déjà, les mêmes impasses.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANDERSON A. [1997]. *Media, Culture and Environment*. Los Angeles, UCL Press.
- ARMSTRONG E. [2002], *Forging Gay Identities. Organizing Sexuality in San Francisco, 1950-1974*, Chicago, The university press of Chicago.
- BAISNÉE O [2001], « Publiciser le risque nucléaire. La polémique autour de la conduite de rejets en mer de l'usine de la Hague », *Politix*, n° 54, p.157-181
- BANASZAK L. A., BECKWITH K., RUCHT D. (eds) [2003], *Women's Movements Facing the Reconfigured State*, New York, Cambridge University Press.
- BERENI L. [2006], « Du "MLF" au "Mouvement pour la parité". La genèse de la revendication de parité politique en France », *Politix*, à paraître,.
- BROQUA C. [2006], *Agir pour ne pas mourir, Act Up, les homosexuels et le sida*, Paris, Presses de Sciences Po.
- BUERKLIN W. [1987], « Why Study Political Cycles ? An Introduction », *European Journal of Political Research*.
- CHARLE C. [2004], *Le siècle de la presse (1830-1939)*, Paris, Le Seuil.
- COSTAIN A. [1992], *Inviting Women's Rebellion: A Political process Interpretation of the Women's Movement*, Baltimore, John Hopkins University press.
- DERVILLE G. [1997], « Le combat singulier Greenpeace - SIRPA. La compétition pour l'accès aux médias lors de la reprise des essais nucléaires français », *Revue française de science politique*, vol. 47, n° 5, octobre, p. 589-629.
- FAVRE P. (1990), « Manifester en France aujourd'hui », in P. FAVRE (dir). *La Manifestation*, Paris, Presses de la FNSP, p. 11-68.
- [1999], « Les manifestations de rue entre espace privé et espaces publics », in B. FRANÇOIS et E. NEVEU, *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, Rennes, PUR, p. 135-142.
- FAVRE P., FILLIEULE O. et MAYER N. [1997], « La fin d'une étrange lacune de la sociologie des mobilisations : L'étude par sondage des manifestants : fonde-

- ments théoriques et solutions techniques », *Revue française de science politique*, n° 47, p. 3-28.
- FAVRE P. [1992] (dir), *Sida et politique. Les premiers affrontements (1981-1987)*, Paris, L'Harmattan.
- FILLIEULE O. [1996], « Police Records and the National Press in France: Issues in the Methodology of Data-Collections from Newspapers ». *EUI Working Papers, RSC*, n° 96/25, Florence, European University Institute.
- FILLIEULE O. et JIMENEZ M. [2003], « Appendix. The methodology of protest event analysis and the media politics of reporting environmental protest events » in C. A. ROOTES (ed), *Environmental Protest in Comparative Perspectives*, Oxford, Oxford University Press.
- GARCIA G., LE TORREC V. (dir) [2003], *L'Union européenne et les médias. Regards croisés sur l'information européenne*, Paris, L'Harmattan.
- HUBÉ N [2006], *Qu'est ce que l'actualité politique ? Regards comparés sur la presse quotidienne en France et en Allemagne*, Thèse de 3^e cycle en science politique de l'Université Robert Schuman.
- KATZENSTEIN M. F. [1998],
- KLINENBERG E. [2000], « Information et Production Numérique ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 23, p. 66-75.
- KLAWITER M. [1999], « Racing for the Cure, Walking Women, and Toxic Touring : Mapping Cultures of Action Within the Bay Area terrain of breast Cancer », *Social problems*, n° 46 (1), p. 104-126.
- KOOPMANS R., STATHAM P., GIUGNI M., PASSY F. [2005], *Contested Citizenship. Immigration and Cultural Diversity in Europe*, Minneapolis: University of Minnesota Press.
- LEVÈQUE S. [2000], *Les Journalistes sociaux. Histoire et sociologie d'une spécialité journalistique*, Rennes, PUR.
- MARCHETTI D., CHAMPAGNE P. [2005], « The Contaminated Blood Scandal. Reframing Medical News », in R. BENSON et E. NEVEU (eds), *Bourdieu and the Journalistic Field*, Cambridge, Polity Press.
- MATTOUT P. et METAYER. E. [1987], *Incidence des médias sur la perception des problèmes d'environnement*, GESTE, Montréal.
- MCMANUS J. [1994]. *Market-Driven Journalism. Let the Citizen Beware*, Sage, London.
- NEVEU E. [1999], « Médias, Mouvements Sociaux, Espaces Publics », Paris, *Réseaux*, vol. 17, n° 98, p. 17-85.
- [2002], « The Local Press and Farmers' Protests in Brittany. Proximity and Distance in the Local Newspaper Coverage of a Social Movement », *Journalism Studies*, n° 1, p. 53-67.
- OSA M. [2003], *Solidarity and Contention, Networks of Polish Opposition*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- ROOTES C. A. (ed) [2003], *Environmental Protest in Comparative Perspectives*, Oxford, Oxford University Press.
- STAGGENBORG S. et TAYLOR V. [2005], « Whatever Happened to the Women's Movement ? », *Mobilization*, vol. 1, n° 10, p. 37-52.
- STAGGENBORG S. [1998], *Gender, Family, and Social Movements*, Pine Forge Press.
- OU « Social Movement Communities and Cycles of Protest: The Emergence and Maintenance of a Local Women's Movement » *Social Problems*, vol. 45, n° 2, p. 180-204.

- TARROW S. [1993], « Cycles of Collective Action : Between Moments of Madness and the Repertoire of Contention », *Social Science History*, vol. 17, n° 2, p. 281-308.
- TAYLOR V. et VAN DYKE N. [2004] « Get Up, Stand Up : Tactical repertoires of Social Movements », in D. SNOW *et alii* (eds), *The Blackwell Companion to Social Movements*, Oxford, Blackwell, p. 262-293.
- TAYLOR V. et WHITTIER N. E. [1995], « Analytical Approaches to Social Movement Culture : The Culture of the Women's Movement, in H. JOHNSTON, B. KLANDERMANS (eds.), *Social Movements and Culture*, Minneapolis, University of Minnesota press, p. 163-187.
- TAYLOR V., STAGGENBORG S. [2005], « Whatever Happened to the Women's Movement ? », *Mobilization*, vol.10, n° 1, p. 37-52.
- UNDERWOOD. D. [1993]. *When MBAs Rule the Newsroom*.